

Gestion des eaux de pluie

La pluie est l'affaire de tous : que l'on soit habitant, entreprise ou collectivité publique, il est toujours possible de faire un geste pour limiter l'imperméabilisation des sols et ses impacts sur les constructions neuves et existantes.

Les eaux de pluie qui ruissellent sur les surfaces imperméables (toitures, parkings, terrasses...) sont communément raccordées au réseau unitaire d'assainissement. Or, il est préférable de laisser l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol pour réduire les inondations et préserver la ressource en eau :

Réduire les apports aux réseaux

- · Limiter l'imperméabilisation des sols.
- Prévenir le débordement des réseaux unitaires lors de fortes pluies et contribuer à limiter les inondations.
- Réduire les quantités d'eau à traiter à la station d'épuration et donc le coût du traitement

Diminuer la pollution

- Limiter le ruissellement et le lessivage des polluants sur les surfaces urbaines (routes, parkings...).
- Diminuer la quantité d'eaux non traitées déversées vers le milieu naturel.

Aménager durablement le territoire

- Recharger les nappes souterraines en laissant s'infiltrer l'eau de pluie.
- Remplacer les tuyaux par des ouvrages paysagers.

Accompagnement

Roannaise de l'Eau accompagne les propriétaires et les aménageurs dans leurs projets de gestion des eaux pluviales (constructions, travaux sur l'existant), pour déterminer la solution la plus adaptée.

Retrouvez plus d'informations sur les ouvrages de gestion des eaux de pluie sur notre site internet : www.roannaise-de-leau.fr.



A la demande de la Roannaise de l'eau, La commune a pris une délibération pour participer à l'effort de dé-imperméabilisation des sols. Cette année, les 90m² de la cour d'école qui ont été recouverts par un sol d'herbe synthétique laissant l'eau s'infiltrer, participent à l'atteinte de nos objectifs en la matière.